GARD 3.0 Département

REÇU LE
27 JUIL. 2020
MAIRIE de NERS
Foto

Nîmes, le 21 JUIL. 2020

Direction de la Mobilité et des Routes

Service Modernisation de la Route

Affaire suivie par
Christophe LAURENT
Tél. : 04.66.70.53.77
Fax : 04.66.70.53.13

Références
CL/JB/MC - n° 2020/042

Adresse géographique :
DGADIF
418 rue Maurice Schumann
30000 NIMES

Monsieur Patrice PUPET
Hôtel de ville
30360 NERS

Monsieur le Maire

Par votre courrier en date du 28 février 2020, vous nous alertez sur un problème de sécurité routière entre Ners et Vézénobres lié à la jonction de la RD936, aux accès riverains et à la voie cyclable, et par conséquence à la multifonctionnalité de cet ensemble pouvant générer sur ce site des situations à risque.

Le 15 juin dernier vous avez rencontré les services du Département concernés par cette opération, dans les locaux de la mairie, en présence de l'association "Partageons la route en Cévennes" représentée par M. Dumas. Vous avez pu échanger sur les dysfonctionnements que vous avez relevés afin que tous les problèmes soient identifiés, des solutions d'améliorations puissent être trouvées, puis mises en œuvre.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de cette réunion et les suites qui seront données aux diverses questions abordées.

Dans l'attente de la mise en œuvre des améliorations évoquées, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement

Le Président,
Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Vice-Président,

Martin DELORD

Copie à
Madame Françoise LAURENT-PERRIGOT, conseillère départementale du canton de Quissac
Monsieur Olivier GAILLARD, Conseiller départemental du canton de Quissac
Madame Geneviève BLANC, Conseillère Départementale déléguée à l'environnement et à la prévention des risques

CR de la réunion en mairie de Ners du 15/06/20
relative à l'aménagement cyclable de la RD936 entre Ners et Vézenobres

Présents :

- Commune de Ners : Patrice Pupet, Romuald Bony, Xavier Lenoir
- Association Partageons la Route en Cévennes : Denis Dumas
- Cyclo Rando Alès en Cévennes : Louis Ait Mouhoub
- CD30 : Frédéric Finet, Michel Roussel, Hélène Pellegrini

Après quelques questions diverses évoquées avec l'Unité Territoriale d'Alès, la commune et l'association Partageons la Route en Cévennes font une présentation des diverses questions relatives à l'aménagement de la voie cyclable entre Ners et Vézenobres, le long de la RD936.

La commune évoque des difficultés de compréhension / appropriation de l'aménagement par les riverains et la difficulté à mettre en œuvre un dialogue constructif aux différentes phases du projet.

Zone 1 : Chemin Font d'Huguet et accès riverains plan du Bos
Demande d'autoriser les mouvements de « tourne à droite » depuis le chemin vers la RD936 (direction Alès) en traversant la voie partagée, avec panneau Stop
Il est indiqué en réunion que le Département ne souhaite pas modifier l'aménagement sur ce point. Le Département présente l'aménagement paysager qui sera mis en œuvre à l'automne (période de plantation adéquate) tout le long de l'itinéraire et qui sera composé d'une alternance de haies arbustives et ganivelles sur le terre-plein séparant la contre-allée de la RD936. Quelques arbres seront également plantés au droit des intersections avec les entrées riveraines.
Une vigilance particulière sera apportée à la haie au droit de la contre-allée côté Ners afin d'interdire définitivement les traversées du terre-plein.
A noter que le panneau B21 situé face au plan du Bos sera déposé lors de la réalisation des travaux de plantations.

Zone 2 : sur la contre-allée, en direction de la RD18
L'ilot réalisé entre la RD936 et la contre allée obligerait à se déporter (saillie).
Le Département étudiera sa géométrie pour une éventuelle rectification des bordures.

Zone 3 : virages de la contre-allée
Ils seraient trop étroits pour que deux véhicules se croisent.
Le service d'ingénierie du Département examinera les possibilités d'élargissement après vérification du foncier disponible.

Zone 4 : Carrefour RD936 x RD18 x contre allée
Il est fait état de problèmes de visibilité au droit du carrefour et d'un problème de lisibilité du carrefour (notamment deux véhicules qui se suivent en venant de la RD936 vers la RD18, si le 1er véhicule tourne vers la contre-allée, il peut surprendre le suivant). Des accidents matériels ont été constatés.
La commune demande que soit étudiée une voie de tourne à gauche pour faciliter l'insertion vers la contre- allée.

Il est précisé en réunion que cette solution ne peut être mise en œuvre dans le respect des règles d'aménagement.
En revanche il est envisagé de reprendre la géométrie du carrefour RD18 x RD936 pour "resserrer" l'insertion depuis la RD936 (en venant de Nîmes) vers la RD18, et ainsi ralentir les véhicules
Le Département examinera les possibilités d'amélioration du carrefour. L'aménagement paysager de l'îlot, côté voie partagée, sera compatible avec le problème de visibilité (plantations très basses).

Signalisation vélos :
Des panneaux de jalonnement à l'attention des cyclistes seront mise en place à Ners et Vézenobres.